



SECTION DE L'HERAULT

Déclaration CAP locale Mouvements au 1^{er} mars 2015

Encore une fois la DGFIP va être la direction modèle en matière de suppressions d'emplois dans notre ministère soit 2000 sur les 2500 aux finances.

Parallèlement à cela des contraintes budgétaires de fonctionnement sont également annoncées. Pour s'y conformer un outil mis en place "l'Adaptation des structures au réseau" .

Ceci va se traduire par des regroupements de trésoreries, des suppression de trésoreries, projets de fusion de SIP dans une même RAN, regroupements de SIE etc...Combien de structures vont disparaître .

Mais attention cela ne sera connu qu'au courant janvier. Par le biais des conclusions des plans triennaux fournis par les Directions locales,... peut-être.

Secrets de polichinelle. Au cours des grandes messes célébrées partout en France réunissant les cadres Supérieurs des bribes d'informations ont été propulsées et propagées bien entendu. Toutes vont dans le même sens , regroupements, fermetures. Rumeurs encore?

Quand arrêterez vous de vous moquer des agents et de leurs représentants?

Au fur et à mesure des suppressions d'emplois des pans entiers de missions ont été impactés voire abandonnés Des structures fermées, des postes restructurés, fusionnés et aujourd'hui ne reste plus qu'un ballon d'essai : celui de la fermeture de services au public jusqu'ou irons nous?

De plus en plus d'agents vivent dans le stress dû aux difficultés de bien remplir les missions . Des agents de toutes catégories sont en congé de maladie en conséquence de "burn out".

Aujourd'hui nous sommes réunis en CAP de mutations.
Le projet national a fait ressortir un déficit de 1212 agents. Malgré cela peu de mouvements
Nous allons encore déplorer des postes vacants.

Au delà des propositions faites par la direction locale force est de constater que la gestion de la pénurie laisse de nombreux agents dans des situations délicates.

A cela s'ajouteront celles des agents qui subiront un retour en arrière des règles de gestion notamment sur celles concernant les suppressions d'emploi au niveau local.

En effet il avait été obtenu en 2014 qu'il ne soit plus procédé à l'identification des agents dont l'emploi serait supprimé. Or en 2015 elles seront de nouveau ciblées sur les agents ayant la plus faible ancienneté administrative. Donc de nouveau des contraintes pour ces agents et stress à la clé.

Il nous semble que l'administration montre là son total mépris pour ses agents.

